



DÉCLARATION DE PLANTATION DE VIGNE

(ART 37 DU DÉCRET 53977 DU 30 SEPTEMBRE 1953)
 (ART 1^{er} DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20 MAI 1957)

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
à remettre au déclarant

N° de la déclaration 012

CAMPAGNE 19 92 19 93

A SIÈGE DE L'EXPLOITATION (1)
 Lieu-dit ou rue et numéro : 35 RUE CHANSON-MALDANT
 Commune SAUVIGNY LES BEAUNE Département 21

B EXPLOITANT (à remplir dans tous les cas) (1)
 Qualité : propriétaire, fermier, métayer, usufruitier (2) - Bail écrit, oral (2)
 Raison ou Nom sociale ou Prénoms : PINOTEAU DE RENDINGER JOCELYN
 Adresse personnelle ou siège social (si elle est différente de celle du siège de l'exploitation)
 Lieu-dit ou rue et numéro : 35 RUE CHANSON-MALDANT
 Commune SAUVIGNY LES BEAUNE Département 21

C PROPRIÉTAIRE DU SOL (si l'exploitant n'est pas propriétaire du sol) (1)
 Raison ou Nom sociale ou Prénoms :
 Adresse personnelle ou siège social :
 Lieu-dit ou rue et numéro :
 Commune : Département :

D PLANTATION EN VIGNE AUTORISÉE
 EFFECTUÉE EN VERTU D'UN DROIT DE REPLANTATION :
 Superficie actuellement occupée par des vignes recommandées autorisées :
 Superficie totale des vignes existant sur l'exploitation avant l'opération envisagée autorisées temporairement :

I RENSEIGNEMENTS DESTINÉS A
 Caractéristiques des parcelles à planter : coteau, plateau, plaine, sables littoraux, irrigables, non irrigables (2)
 Zone de production : vin de table, vin de pays, V.D.O.S., V.A.O.C., eau de vie A.O.C. (2)
 Intervalle entre les rangs 1 mètre Distance entre les pieds sur le rang 2m 85

Porte-greffe	Superficie			Variétés de vigne	Appellation susceptible d'être revendiquée
	ha	a	ca		
<u>161</u>			<u>14 64</u>	<u>PINOT NOIR</u>	<u>SAUVIGNY LES BEAUNE</u> <u>Blanc - Gris</u> <u>Jaunes</u>

J PLANTS UTILISÉS (2) BOUTURES, RACINÉS, GREFFÉS-SOUDÉS
 ORIGINE { NOM ET ADRESSE DU PÉPINIÉRISTE FOURNISSEUR : Pinoteau P. Dijon
 N° D'AGREMENT : 21522 002

K1 DATE DE LA PLANTATION La plantation commencera le : 15 Avril 1993
K2 EXPLOITANT COMMERCIALISANT SA RÉCOLTE
K3 Date de fin des travaux : Seize jour Avril mois 93 année (à remplir par le service local)

E PARCELLES A PLANTER ET DROITS UTILISÉS
 Département 21 Commune 590 SAUVIGNY LES BEAUNE Lieu-dit CLOS-DES-GUETTES
 Numéro communal du propriétaire au cadastre fiscal. GR. P 173 clé

Parcelles										Plantation en aire délimitée de vigne ouvrant droit à appellation		LIGNES	Parcelles à planter	Surfaces plantées avec droits de replantation provenant d'arrachages dans l'exploitation					Plantation nouvelle					Date de l'arrêté ministériel ou n° et date de l'autorisation de l'Administration					
Ancienne commune	Section	N° de plan	bis ter qu.	p	clé	N° de lot	clé	Subdivision fiscale	T ou P	A.O.C.	nom de l'appellation			en totalité : surface cadastrale	en partie : surface réellement plantée	recommandée	autorisée	pour mémoire vignes autorisées à classement provisoire	de transferts de droits plantation en vigne recommandée	recommandée	autorisée	Motif							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	a	b	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	8	9	
	<u>A.E</u>	<u>4</u>									<u>SAUVIGNY LES BEAUNE</u> <u>Blanc - Gris</u> <u>Jaunes</u>	<u>14 64</u>																	

F DÉCLARANT (si le déclarant n'est pas exploitant ou propriétaire)
 Norm et prénom :
 Qualité :
SURFACE TOTALE PLANTÉE 14 64

G SIGNATURE DU DÉCLARANT agissant :
 - en qualité d'exploitant
 - en qualité de propriétaire
 - pour le compte d'exploitant
SAUVIGNY
 le 15 Mai 1993

H RÉCÉPISSÉ D'UNE DÉCLARATION DE PLANTATION DE VIGNE
 Fait à SAUVIGNY
 le 15.03.93
 Le Receveur local des impôts,
 DOUANES ET DROITS INDIRECTS
 Place Fournier
 CACHET DE LA RECETTE LOCALE DES IMPÔTS
 21420 SAUVIGNY LES BEAUNE
 Tél. 03 80 57 53
 CCP 3004-45 DIJON

AVIS IMPORTANT
 DES LA FIN DES TRAVAUX DE PLANTATION, le présent récépissé devra être présenté à la RECETTE LOCALE DES IMPÔTS pour y être annexé de la date d'achèvement des diits travaux.
 TOUT DÉFAUT DE DÉCLARATION de fin de travaux de plantation constitue une infraction passible des pénalités prévues par la loi.

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DE FIN DE TRAVAUX DE PLANTATION
 Les travaux ont pris fin le Seize Avril 93
 Déclaration faite à 21420 SAUVIGNY LES BEAUNE
 Le Seize Avril 93
 Le Receveur local des impôts
 RECETTE LOCALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
 CACHET DE LA RECETTE LOCALE DES IMPÔTS
 21420 SAUVIGNY LES BEAUNE
 Tél. 03 80 57 53
 CCP 3004-45 DIJON

DROITS utilisés

X	10	7	ha	a	ca

DROITS de plantation nouvelle utilisés

disponibles avant la plantation
 disponibles après la plantation
 accordés par l'autorisation
 restant à utiliser

N° 8265 - N° 50 C corrigés

(1) Ecrire en caractères d'imprimerie majuscules en mettant une lettre par case.
 (2) Rayer les mentions inutiles.

